

## Mention d'information RGPD

### Service intranet « Infos AD »

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Infos AD » dont la finalité est le suivi et l'amélioration de la gestion de la carrière des agents de direction dans les organismes du régime de sécurité sociale agricole.

Le traitement a pour objectifs :

- La consultation d'informations en lien avec la gestion de carrière des cadres dirigeants
- La constitution d'une CV-thèque
- La réalisation d'états statistiques et de listes d'agents de direction pour répondre à des besoins de gestion administrative.

Le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la Mutualité Sociale Agricole.

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

- Les données d'identification
- Vie professionnelle
- Informations d'ordre économique et financier

La mutualité sociale agricole est amenée à collecter vos données personnelles directement (formulaire AD) et indirectement (information déjà connue de la base SIRH et sur le site de l'UCANSS). Les informations sont conservées dans la base AD (BASEAD) pendant 5 ans, à compter du départ de l'institution.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé aux :

- La Directrice déléguée aux ressources humaines de la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole
- La Directrice en charge de la Mission Cadres Dirigeants
- La Directrice Attractivité, Parcours et Carrière
- Les membres de la Cellule d'appui et d'assistance de la Direction des ressources humaines de la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent, ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition à leur traitement dans le service intranet « Infos AD ». Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07](#)